

Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée

11 Juin 2021



Ordre du jour

- Vidéo rétrospective du mandat 2014-2020
- Accueil par Anne-Marie COULON, Présidente de l'AMPCV
- Présentation de l'AMPCV, équipe, rôles et missions
- Echange avec la salle

Vidéo rétrospective du mandat 2014-2020



Anne-Marie COULON

Présidente de l'Association des Maires
et Présidents de Communautés de Vendée

Présentation de l'AMPCV

- **Equipe de l'AMPCV :**

Franck ROY – Directeur Adjoint de la Maison des Communes, direction « élus et collectivités »

Valentine HERBRETEAU – Directrice de l'AMPCV

Mélanie PAGIS – Assistante AMPCV et Gestionnaire de l'AVAM

Marion PERRAUDEAU – Assistante AMPCV et Gestionnaire de l'UDCCAS

Bertrand LESEIGNEUR – Coordonnateur départemental de l'accueil des gens du voyage

Anne CHAILLOU – Responsable du service conseil aux collectivités et du suivi de la formation des élus

Sophie GABORIEAU – Assistante au service conseil aux collectivités et du suivi de la formation des élus

Relations avec la Maison des Communes

- **La Maison des Communes – 7 entités :**

Le Centre de Gestion

L'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée (AMPCV)

e-Collectivités

Géo Vendée

Le Fonds Départemental d'Action Sociale (FDAS)

L'Association Vendéenne des Anciens Maires (AVAM)

L'Union Départementale des CCAS et CIAS de Vendée (UDCCAS)

➡ **Partenariat, Complémentarité, Transversalité** ⬅

Historique

26 mars 1954 : Création de l'Association Départementale des Maires de Vendée

1^{er} août 1993 : Création de l'Assemblée des Districts et Communautés de Vendée

2012 : Fusion des deux associations sous la bannière de l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée



- **Conseil d'administration – 44 membres**

Collège des Maires = 33 membres titulaires et 33 suppléants

Collège des Présidents d'EPCI = 6 membres titulaires et 6 suppléants

Collège des Communes membres de droit = 5 maires des communes les plus peuplées et 5 suppléants

- **Bureau – 12 membres**

Membres du Bureau	Fonction
Anne-Marie COULON	Présidente
Eric HERVOUET	1 ^{er} Vice-Président
Edouard de la BASSETIERE	2 ^{ème} Vice-Président
Patrice PAGEAUD	3 ^{ème} Vice-Président
Guy PLISSONNEAU	4 ^{ème} Vice-Président
François BLANCHET	5 ^{ème} Vice-Président
Isabelle RIVIERE	Secrétaire Générale
Michelle DEVANNE	Secrétaire Générale Adjointe
Brigitte HYBERT	Trésorière Générale
Pascal MORINEAU	Trésorier Général Adjoint
Rosiane GODEFROY	Membre
Stéphane GUILLON	Membre

Mise en réseau et manifestations

- **Assemblée Générale**

Fréquence : Assemblée annuelle le dernier vendredi de juin

Programme : Présentation du bilan d'activités de l'année écoulée, Election Présidence (en cas de besoin), Conférence

Participants : Maires et Présidents d'EPCI, officiels et quelques partenaires

- **Carrefour des Maires et Présidents de Communautés**

Fréquence : Tous les 2 ans

Lieu : Lieu tournant selon les capacités d'accueil (Challans, Fontenay le Comte, St Jean de Monts...)

Programme : Conférence, table ronde selon thématique, salon des partenaires (40 partenaires présents en moyenne)

Participants : Maires et Présidents d'EPCI, DGS/SG, adjoints, partenaires – 300 à 400 personnes



Vendredi 8 octobre aux Herbiers

Mise en réseau et manifestations

• Congrès des Maires

Fréquence : Congrès annuel de l'AMF organisé à Paris à la fin du mois de Novembre

Prestations de l'AMPCV à la carte pour chaque participant :

- Transport aller-retour (car) Départ de LRY
- Hébergement
- Restauration
- Soirée théâtre
- > Une soirée organisée au Sénat par les Sénateurs.



**du mardi 16 au
jeudi 18 novembre 2021**

La journée, participation libre au congrès (salon des maires, conférences et tables rondes)

Inscriptions fin septembre – début octobre

 Les places sont limitées

Mise en réseau et manifestations

• Voyages d'Etudes

Fréquence : Tous les 2 ans en alternance avec le Carrefour des Maires et Présidents

Durée : 2 à 4 jours selon la thématique

Prestations de l'AMPCV : transport, visites, restauration...

Voyages déjà réalisés :

- 2015 / Bruxelles – Découverte des institutions européennes
- 2017 / Pays Bas – Défense contre la mer
- 2019 / Bretagne – Extension et renouvellement urbain



Prochain voyage au printemps 2022

Mise en réseau et manifestations

- **Réunions d'information – 18/20**

Fréquence : 3 à 4 réunions par an

Quand : les jeudis de 18h à 20h

Lieu : A la Maison des Communes

Participants : Maires et adjoints ou conseillers

Thèmes : Sécurité SDSI / Finances / Agriculture ...



Jeudi 23 septembre – L'impact financier de la loi EGALIM dans la restauration scolaire
Organisée en lien avec le Réseau Local

Fin 2021 – début 2022 : Réunion sur le couple Maire / DG.
Organisée en lien avec le service conseil en organisation du Centre de Gestion

Représentation et groupe de travail

- AMPCV = interlocuteur privilégié des partenaires et instances sur le territoire
- **Nombreuses représentations :**
 - Rencontre fréquente Présidente AMPCV - Préfet
 - Réunion de travail / comité de pilotage
 - Commissions départementales, régionales et AMF (environ 100 commissions)

- **Polyvalences des sujets traités :**

Sécurité :

Sécurité incendie (DECI) *en lien avec le SDIS, Vendée Eau*

Rencontre avec la Gendarmerie / le Procureur de la République

Scolarité :

Carte scolaire, participation des communes aux frais de scolarité, convention ruralité

En lien avec la DEC, l'Inspection Académique et les services de l'Etat

Représentation et groupe de travail

Agriculture / urbanisme / Energies :

Charte de gestion économe de l'espace

Phytosanitaire

Eolienne, photovoltaïque

en lien avec le SYDEV, CD 85, la chambre d'agriculture

Santé / Médical :

Démographie médicale et médecine de proximité

Centres de vaccination pendant la crise COVID

En lien avec l'ARS, le CD 85

Finances :

Dotations Etat : DETR /DSIL

Réforme des trésoreries *en lien avec la DDFIP*

Gens du Voyage

Création au 1^{er} janvier 2013 du poste de coordonnateur départemental chargé du suivi de la programmation estivale de l'accueil des gens du voyage dans le cadre des grands passages.

- **Ses missions :**

- Planifier l'arrivée des groupes dans le cadre des grands passages
- Accompagner les élus dans l'identification et la mise aux normes des terrains de grand passage
- Participation à la médiation et recherche de solutions en cas de difficultés entre communauté des GDV et collectivités
- Être force de propositions et de recommandations dans le cadre du schéma départemental de l'accueil des GDV
- Soutenir ponctuellement les élus et services de la préfecture sur l'accueil de groupes familiaux hors grands-passages

Formation des élus

Droit à la formation des élus (article L 2123-12 du CGCT) – vote annuel du budget
formation au sein du conseil municipal

L'AMPCV est agréée pour la formation des élus depuis 1995 et propose diverses offres de formation :

- **L'obligation d'une formation de début de mandat**

- Mise en place suite au renouvellement des conseils municipaux en 2020. Module sur une journée à destination de tous les élus détenteurs d'une délégation
- 600 élus accueillis en septembre 2020



**4 sessions proposées en septembre 2021
(report des sessions de déc 2020 et janv 2021)**

Formation des élus

- **Les formations thématiques** (1 à 2 jours / déjeuner inclus) :

- Budget (Niveau 1, 2 et 3)
- Urbanisme (sensibilisation, règle, PLU, autorisations...)
- Reprise de concessions – Gestion des cimetières
- Relations Commune / Ecole - Restauration scolaire
- Pouvoirs et responsabilité du Maire - Maire dirigeant d'équipe
- Relations élus/agents - Gestion des conflits
- Prise de parole (Niveau 1 et 2)

- **La formation en intra**

Organisation de la formation au sein de la collectivité.

Identification de l'intervenant par l'AMPCV selon la thématique souhaitée

Organisation : l'AMPCV conventionne avec la collectivité et l'intervenant

18 et 19 Octobre et 7 décembre
½ journée de sensibilisation à la gestion des
agressions et incivilités.
Organisées en lien avec la Gendarmerie



Conseil juridique

Interlocutrice privilégiée : Mme CHAILLOU Anne - Mission rattachée au Centre de Gestion et au service conseil aux collectivités

Objectif : apporter une réponse aux interrogations/ questions des collectivités

Qui peut solliciter un conseil juridique ? Elus de la majorité (maires, adjoints...) et/ou secrétaires de mairie/ DG des communes et intercommunalités vendéennes

Nombreux sujets traités, hors sujets de la FPT : fonctionnement des assemblées délibérantes, état civil, urbanisme, pouvoir de police, gestion du domaine communal...

/! Pas de réponse aux particuliers, vigilance apportée aux questions des membres de l'opposition municipale

Bilan de la première année de mandat



A vous la parole !